



Le Mensuel des Armées

EDITE PAR LA DIRPA



DIRECTION DE L'INFORMATION ET DES
RELATIONS PUBLIQUES DES ARMÉES

BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL DES ARMÉES SÉNÉGALAISES

N° 10



@CHEFDIRPA



<https://armee.gouv.sn>



dirpa.armees_sn



dirpa.armees_sn



DIRPA



dirpermeesn

PANORAMA D'ACTIVITÉS DES ARMÉES DU 1^{ER} AU 31 AOÛT 2025

SÉCURISATION FRONTIÈRES EST : L'OPÉRATION KARANGUÉ SE POURSUIT EN ZONE MILITAIRE N°4



LE CEMGA PARTICIPE À LA RENCONTRE
DES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES
AFRICAINES AU NIGÉRIA

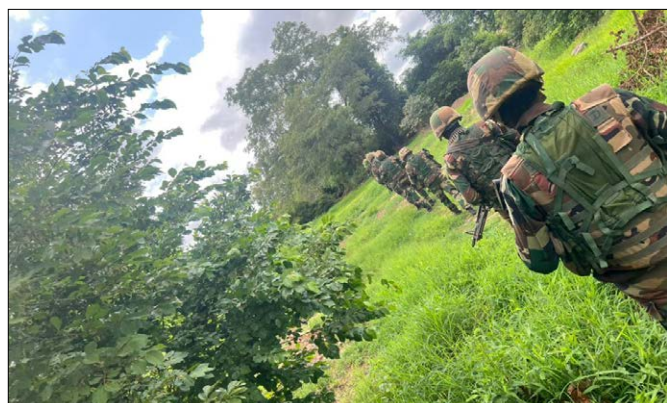


LES ARMÉES AU CŒUR DES ACTIONS DE
LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

POURSUITE DE L'OPÉRATION « KARANGUÉ » EN ZONE MILITAIRE N°4

Dans le cadre de la sécurisation des frontières, la Zone militaire N°4 de Tambacounda a lancé l'opération « KARANGUE » dans les départements de BAKEL et de SARAYA. Cette opération a permis de dissuader toute tentative d'incursion des malfaiteurs durant les mois de juillet et d'Août. Aussi, des actions de présence le long de la Falémé et dans les zones lacunaires ont été menées afin de garantir la libre circulation

des personnes et des biens. De plus, les patrouilles bipartites terrestres et fluviales se poursuivent avec la République islamique de Mauritanie. Elles participent à la sécurisation de la frontière commune. Au total, ces opérations ont conduit à l'interpellation d'individus suspects ainsi que la saisie de matériels et produits frauduleux.



OPÉRATION DE DESTRUCTION DE CHAMPS DE CHANVRE INDIEN EN ZONE MILITAIRE N°5

Les militaires de la zone militaire n°5 ont procédé à la destruction de quatre (04) champs de pépinière de chanvre indien d'une superficie totale d'environ 500m2 dans des localités périphériques du village de Guinée. Cette opération qui s'est déroulée le 23 août 2025, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le trafic de produits illicites.



RENFORCEMENT DES « NOMADISATIONS » EN ZONE MILITAIRE N°2

Dans le cadre de l'exécution du calendrier des activités opérationnelles de la Zone militaire n°2, le 2e bataillon d'infanterie de saint Louis a effectué, dans la période du 19 au 20 août 2025, une patrouille dans les localités suivantes : RAINABE 1 ET 2 – POLO 3 – SAVOIGNE PEULH– NGANDIEL – GANDIAYE



WOLOF – MBOLTOGNE – NIASSENE – DIMAR MBEGAYE – OUROBOUNA – NDELE BOYE – NDIORNO.

Dans le même sillage, la 22e bataillon de reconnaissance et d'appui de Louga a effectué, dans la période du 19 au 20 août 2025, une nomadisation dans le quadrilatère couvrant les localités de POTOU – LOMPOUL – MEKHE et GUEOUL.

Ces activités qui rentrent dans le cadre de la mission de contrôle de zone se sont bien déroulées et ont permis de rassurer les populations locales. produits illicites.



LUTTE CONTRE L'ÉMIGRATION IRRÉGULIÈRE

Le patrouilleur CAYOR de la Marine Nationale a secouru, le mardi 19 août, une pirogue avec 133 candidats à l'émigration irrégulière à bord, à 92 KM au large de DAKAR. L'opération a été conduite avec l'appui d'un avion de patrouille maritime de l'Armée de l'Air. Les migrants originaires de nationalités diverses ont été débarqués à la base navale Amiral Faye Gassama et remis aux services compétents.



ARMÉE-NATION

PARTICIPATION À LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Le bataillon des travaux du génie s'engage dans la vallée du fleuve Sénégal

Les détachements du bataillon des travaux du génie sont engagés depuis le mois mai dans la vallée du fleuve Sénégal, dans un but d'apporter leur contribution à la lutte contre les inondations. Cet engagement s'est traduit par des travaux de protection et d'assainissement particulièrement dans les localités de Dara Halaybe et Thilogne.

Au bilan, ces détachements ont réalisé à Dara Halaybe une digue de 1km, un pavage de l'esplanade du village sur une surface totale de 2 700 m2 et des travaux d'assainissement. A Thilogne, ils ont également mis en place une digue de 2km et renforcé la protection de deux ravins qui traversent la ville.

Le 23 août 2025, ils ont reçu la visite du ministre de l'hydraulique et de l'assainissement Mr Cheikh Tidiane DIEYE.



Opérations hivernales en zone militaire n°4

Dans le cadre du concept Armée - Nation, les militaires aux côtés des populations de Gathiary, Tamé et Saboucire, ont rempli des sacs à terre afin de faciliter le franchissement du pont de Gathiary souvent submergé par les eaux de pluie.

Deux (02) bassins de rétention ont été réalisés par un détachement du génie en collaboration avec la Direction de la Prévention et de la Gestion des Inondations (DPGI).



Ces nouveaux ouvrages de lutte contre les inondations d'une capacité globale de 40000 m3 sont implantés dans la ville de Kidira et servent non seulement de réceptacle des eaux des fortes pluies qui envahissent la localité mais aussi pourront atténuer le choc en cas de remontée des eaux de la Falémé. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour leur réalisation. En effet, ces équipements étaient constitués essentiellement de véhicules lourds dont des pelles hydrauliques, des portes chars, des camions et un bulldozer.



LES ARMÉES LIBÈRENT LE BAC DE SANDINIERY (SÉDHIU)

Le vendredi 22 août 2025, un détachement interarmées a réussi à retirer le camion qui avait sombré dans le bac de Sandiniéry, dans la région de Sédhiou, après 28 jours d'immobilisation. L'opération de renflouement a été menée conjointement par des personnels des services du matériel, du génie militaire, des plongeurs de la Marine nationale appuyés par deux civils de la société Delta Marine Industries, des sapeurs-pompiers de Sédhiou et des éléments des SRM 5 et 6.

Cette intervention a permis de libérer le quai afin de faciliter l'accostage du bac en sûreté, mettant fin à une période de perturbation importante pour la circulation dans la région. L'équipe a travaillé avec détermination et professionnalisme pour mener à bien cette opération complexe.

Le retrait du camion a été un succès grâce à la collaboration et à la coordination entre les différentes unités participantes qui ont su allier expertise technique, optimisation des moyens logistiques et sécurité des personnels et des matériels.

Avec le retrait du camion, le bac de Sandiniéry est à nouveau opérationnel, permettant aux usagers de reprendre leur routine quotidienne. Cette réussite est un témoignage de l'efficacité de la collaboration entre les différentes unités et de leur engagement à résoudre les problèmes qui affectent les populations.



CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES AFRICAINES

Dans la période du 25 au 27 août 2025, le général de corps d'armée Mbaye CISSE, Chef d'état-major général des Armées a pris part à la Conférence des Chefs d'état-major des Armées africaines qui a eu lieu à Abuja. Placée sous le thème « Le rôle de la

collaboration stratégique de défense dans la lutte contre les menaces contemporaines à la paix et à la sécurité en Afrique. », cette rencontre a été l'opportunité, pour les Chefs militaires, de discuter des modalités et des défis du renforcement de la coopération militaire de haut niveau. Elle intervient dans un contexte mondial marqué par le retour de la guerre et la contestation de la souveraineté des Etats, et à un moment où l'Afrique se trouve confrontée à des défis sécuritaires complexes et interconnectés, qui exigent des réponses stratégiques et concertées.



PATROUILLE FLUVIALE CONJOINTE ENTRE LE SÉNÉGAL ET LA MAURITANIE

Dans le cadre de l'exécution du calendrier des activités conjointes entre le Sénégal et la République Islamique de Mauritanie (RIM), la station fluviale de Matam de la Base navale Nord a effectué, dans la période du 22 au 23 août 2025, une patrouille fluviale conjointe avec

un détachement des Forces de défense et de sécurité (FDS) de la RIM, de part et d'autre du fleuve Sénégal dans le secteur couvrant les circuits suivants : BAKEL - KOUNGHANY (SEN) et GOURAYE - DJIAGULY (RIM). Cette activité a pour but non seulement de participer à la sécurisation de la frontière commune fluvio-maritime, mais également de redynamiser la coopération militaire existant entre les deux pays.



VISITE DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE NATIONALE EN RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Le contre-amiral Abdou SENE Chef d'état-major de la Marine nationale a effectué une visite en République islamique de Mauritanie dans la période du 27 au 30 juillet 2025. Ce déplacement a été l'occasion de discuter de la coopération opérationnelle entre les marines sénégalaise et mauritaniennes et du renforcement de la sécurisation commune du champ gazier Grand Tortue Ahmeyim



RELATIONS PUBLIQUES

PREMIÈRE ÉDITION FÊTE DE L'EXCELLENCE DES ENFANTS DE MILITAIRES

Le ministère des Forces armées a célébré, le samedi 9 août 2025, au Théâtre national Daniel Sorano, la première édition de la Fête de l'excellence. Placée sous le thème « Intelligence artificielle et souveraineté numérique : une stratégie pour les forces armées et l'éducation au service du développement national », la cérémonie a récompensé les enfants de militaires et de gendarmes ayant obtenu des résultats scolaires exceptionnels au cours de l'année 2024-2025.

Cette initiative s'inscrit dans la dynamique des politiques publiques en faveur de la jeunesse et vise à encourager la performance scolaire, tout en sensibilisant sur les nouveaux enjeux pour le développement du pays.



CÉRÉMONIE DE REMISE DE PRIX AU PRYTANÉE MILITAIRE DE SAINT-LOUIS

La traditionnelle cérémonie de distribution de prix aux enfants de troupe qui se sont distingués au courant de l'année scolaire s'est tenue le 8 août sous la présidence du général Mbaye CISSÉ, CEMGA, en présence d'autorités militaires et académiques de la région et des familles. Le thème de cette édition, «L'Ecole: chemin obligé et lieu de formation des ressources humaines de qualité pour le développement d'un pays», a été développé par Docteur Fatou Thioub Gueye professeure de français.

L'occasion a également saisi pour féliciter les enfants de troupe qui se sont brillamment distingués lors des examens et concours.

Pour rappel, le Prytanée militaire Charles Ntchorere s'est placé en tête du classement par écoles lors du prestigieux concours général, avec 16 citations dont 13 prix et 3 accessits. Au classement individuel, l'enfant de troupe Abdoulaye Kébé, s'est distingué meilleur élève des classes de Terminale et l'enfant de troupe Ameth Babou meilleur élève des classes de première et meilleur élève du concours général.

Dans la même veine, le PMS s'est également illustré de fort belle manière lors des examens nationaux avec 95% de réussite au baccalauréat dont 49 mentions. A cela s'ajoute le résultat exceptionnel de 100% obtenu au Brevet de fin d'études moyennes (BFEM)

Ces performances exceptionnelles réalisées par l'école durant l'année scolaire 2024-2025 et célébrées à travers cette journée de remise de prix, rappellent le label d'établissement d'excellence du Prytanée militaire de Saint-Louis dont la devise est « Savoir pour mieux servir ».





COLONIE DE VACANCES DES ARMÉES ÉDITION 2025

Du 16 au 28 août, s'est tenue en République gambienne, la Colonie de Vacances au profit des enfants des militaires .

Au total, ils étaient 119 colons dont 59 Filles et 60 garçons accompagnés de 30 personnels d'encadrement.

Pendant deux semaines, les colons ont partagé des moments de joie, d'apprentissage, de sport, de découverte et de fraternité. A l'occasion de la cérémonie de clôture qui s'est tenue le 28 août à l'hôtel Kambo beach, le général de brigade Abdoul Latif Camara directeur général de l'IDS, représentant le CEMGA, a adressé ses félicitations aux colons pour leur discipline, leur enthousiasme et leur esprit d'équipe.



CLÔTURE DE LA FORMATION FQE 2023/3

La cérémonie de clôture de la Formation de Qualification à un Emploi, réunissant 48 stagiaires de la 3ème fraction du contingent 2023, s'est tenue le lundi 11 août 2025 à l'Agence pour la Réinsertion Sociale des Militaires (ARSM). Placée sous la présidence de Monsieur le général de brigade Diadie Diop, directeur général de l'ARSM, cette cérémonie marque l'aboutissement de 45 jours d'efforts soutenus, de discipline et de rigueur.

RANDONNÉE DE COHÉSION : LA MARINE NATIONALE RENFORCE L'ESPRIT D'ÉQUIPAGE PAR L'EFFORT PARTAGÉ

Le CEMMARINE a présidé, le mardi 5 août 2025 à Base navale Amirale Faye Gassama, une randonnée pédestre organisée au profit de l'ensemble du personnel marin. À cette occasion, le CEMMARINE a tenu à rappeler l'importance des activités de cohésion, qui visent à renforcer l'esprit d'équipage, à promouvoir la solidarité entre les marins et à encourager la pratique régulière du sport au sein des unités.



NOMINATION

Par décret présidentiel n°2025-1344, signé le 8 août 2025, le colonel Mamadou Sall, est élevé au grade de général de brigade pour compter du 11 août 2025. Il intègre ainsi la 1ère section (active) des cadres de l'État-major général des armées.

Le général de brigade Mamadou Sall, précédemment président du Conseil d'administration de la coopérative militaire de construction (COMICO), est nommé directeur général de l'Agence pour le logement des forces armées (Alfa), en remplacement de l'Intendant Général de Brigade Ibrahima Ndiaye, admis à la 2^e section (réserve), pour compter du 18 août 2025.

